



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Haute-Savoie

Question écrite n° 5333

Texte de la question

M Claude Birraux appelle l'attention de M le ministre de l'intérieur sur l'insuffisance des effectifs de policiers en tenue du commissariat de police d'Annemasse (Haute-Savoie). Forte d'une population de 63 000 habitants, la région d'Annemasse est une zone dont la spécificité frontalière, aux portes de Genève, n'est pas prise en compte pour l'attribution de nouveaux effectifs. Pourtant toute frontière est source de trafic et d'insécurité, ce qui nécessite des moyens accrus en personnel. Or, actuellement, le commissariat de police d'Annemasse ne peut « tourner » de jour comme de nuit qu'avec quatre fonctionnaires en tenue. En conséquence, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin de donner à la région d'Annemasse les moyens d'assurer l'ordre et la sécurité de tous ses habitants.

Texte de la réponse

Reponse. - La sécurité des personnes et des biens constitue un objectif prioritaire. Avec le souci permanent d'aboutir à un emploi plus rationnel des effectifs, des actions ont en effet été engagées pour mieux insérer les policiers dans leur environnement et ainsi, par une véritable police de proximité, contribuer à mieux lutter contre la délinquance en développant l'action préventive. Dans cette perspective, l'application du plan de modernisation, qui a été accélérée, va donner aux services de police des moyens modernes et plus adaptés qui permettront incontestablement une mobilité accrue des effectifs, favorisant une présence sécurisante sur la voie publique. Ces orientations sont mises en œuvre à Annemasse qui, pour une population de 50 279 habitants, dispose de 66 fonctionnaires : un commissaire, 13 policiers en civil, 46 en tenue et 6 agents administratifs. Elle bénéficie, en outre en période estivale du renfort de 8 gardiens venant des CRS, compte tenu de la proximité de la frontière. L'unité de police judiciaire et administrative a été renforcée en 1987 de deux fonctionnaires et ce potentiel a été maintenu en 1988 par les affectations de deux inspecteurs en septembre dernier. L'arrivée d'un enquêteur est, de plus, programmée pour le 2 janvier prochain. Pour une dotation budgétaire respectivement fixée à 2,6 et 37, le corps urbain de cette circonscription bénéficie actuellement de l'effectif de 2 brigadiers-chefs, 6 brigadiers et 38 sous-brigadiers et gardiens. Les vacances qui subsistent encore à la brigade motocycliste urbaine devraient être pourvues au plus tard au cours du second trimestre de 1989. L'ensemble de ces dispositions et les moyens attribués à ce service comme les deux véhicules supplémentaires récents mis en place et l'attribution prochaine d'un micro-ordinateur devraient permettre à ce service de répondre à l'attente de la population d'Annemasse.

Données clés

Auteur : [M. Birraux Claude](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5333

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3303